



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT



COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT

DES

CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE

TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Telephone: (202) 458-0388

Washington, DC, le 19 octobre 2019

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 19 octobre, à Washington.
2. La croissance mondiale reste atone, résultat du ralentissement des investissements et des échanges commerciaux. Le risque d'une dégradation de la situation subsiste en raison de la persistance de l'incertitude entourant les politiques publiques, des tensions commerciales, de la volatilité financière et d'un endettement sans cesse croissant. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à poursuivre leur coopération et à collaborer avec les pays afin de soutenir la croissance potentielle, de renforcer la résilience face aux chocs, de stimuler les recettes intérieures et de continuer à consolider la marge de manœuvre macroéconomique. Les deux institutions devraient aussi renforcer la démarche pluridimensionnelle intégrant les emprunteurs et les créanciers pour résoudre les vulnérabilités grandissantes liées à l'endettement dans les pays émergents et à faible revenu, et promouvoir des pratiques d'emprunt et de prêt viables et transparentes. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au FMI d'encourager la prise de mesures réglementaires et opérationnelles efficaces destinées à promouvoir la transparence fiscale et à combattre la fraude fiscale, le blanchiment des capitaux, les flux financiers illicites et d'autres entraves à l'intégrité du système financier international comme la corruption, qui doit être jugulée. Les actions menées doivent aussi viser à protéger les plus vulnérables, promouvoir les solutions venues du secteur privé, stimuler la création d'emplois et renforcer l'efficacité du secteur public.
3. Nous accueillons favorablement le Rapport sur le développement dans le monde 2020 intitulé « Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur ». Les effets positifs de l'expansion du commerce et des chaînes de valeur sont visibles dans la croissance économique et l'augmentation des revenus, l'emploi, la productivité, le transfert des technologies et, plus important encore, dans la réduction de la pauvreté. Pour autant, les retombées des échanges commerciaux sont toujours inégalement réparties à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale à s'employer avec les pays membres à réaliser des échanges commerciaux et des investissements libres, équitables, non discriminatoires, transparents, prévisibles et stables, tout en protégeant l'environnement et en veillant à une distribution équitable des dividendes à tous les participants.
4. Nous nous félicitons des progrès relevés dans le document intitulé *Human Capital Project Update*, plus particulièrement des réformes institutionnelles et de politique générale concrètes engagées dans les pays participant au Projet sur le capital humain. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre sa collaboration avec les partenaires des secteurs public et privé afin de donner la priorité aux études analytiques et de renforcer les systèmes, les interventions et les investissements visant l'amélioration des résultats en matière de capital humain, tout en peaufinant la méthodologie de l'indice du capital humain. Ces résultats sont notamment l'amélioration de la mobilisation des recettes et de la gestion des dépenses publiques, les progrès vers la couverture sanitaire universelle dans les pays en développement, la fourniture d'une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour préparer les travailleurs à répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail, l'investissement dans les femmes et leur autonomisation, l'élargissement des dispositifs de protection sociale et l'amélioration de la prestation de services. Ces actions sont essentielles à la réalisation du double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée de façon durable.
5. Nous accueillons favorablement le document intitulé *Jobs and Economic transformation: Drivers, Policy implications and World Bank Group support*. Nous saluons l'appui que le Groupe de la Banque mondiale apporte à chaque pays en fonction de ses priorités, sous la forme d'analyses, de conseils sur les actions à mener et d'outils destinés à accompagner l'emploi et la transformation économique, tout en réduisant les risques liés aux investissements du secteur privé et en catalysant ces derniers. Nous appelons à une action coordonnée et urgente au sein du Groupe de la Banque mondiale afin de soutenir le développement institutionnel et la réforme de la gouvernance, créer des marchés et des emplois,

stimuler l'investissement privé, réduire les barrières à la création d'entreprises, répondre à la demande de main-d'œuvre et lever les entraves à l'offre, accroître les débouchés économiques offerts aux femmes et aux jeunes, élargir la collaboration et les projets régionaux, et réaliser l'intégration régionale et la coopération Sud-Sud. Nous demandons instamment à la direction d'intégrer ces axes d'intervention et de les mettre en œuvre en s'inspirant des succès antérieurs et du cadre proposé dans le document, en l'adaptant à la réalité de chaque pays. La direction rendra compte aux Gouverneurs des actions concrètes menées à cette fin au printemps 2020.

6. Les pays en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence vivent une situation complexe qu'exacerbent des problèmes comme les catastrophes naturelles, le changement climatique, la mauvaise gouvernance, les inégalités, l'exclusion et la quasi-inaccessibilité de l'énergie. Le nombre de personnes vulnérables est élevé dans ces pays qui subissent, par ailleurs, des pressions démographiques et migratoires ainsi que des déplacements de population. Ces facteurs génèrent des risques et des défis pour lesquels la solution réside dans l'innovation et le renforcement de l'aide. Il est essentiel de combattre la pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée dans ces environnements difficiles pour se rapprocher du double objectif du Groupe de la Banque mondiale et des objectifs de développement durable (ODD). Le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international doivent rester mobilisés, grâce à des équipes robustes sur le terrain, afin de prévenir les crises, d'en atténuer les conséquences et de développer la capacité de réaction face aux crises. Les deux institutions doivent, en même temps, œuvrer au renforcement institutionnel, à la mise en place d'une infrastructure de qualité et à l'établissement de partenariats avec le secteur privé. Nous attendons avec intérêt la nouvelle stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur la fragilité, les conflits et la violence qui vise à s'attaquer aux facteurs de ces fléaux dans les pays touchés, notamment les petits États insulaires fragiles, et à leurs répercussions sur les populations vulnérables. La stratégie devrait aussi encadrer des interventions personnalisées et régionales, les concertations sur les politiques générales et les partenariats opérationnels au travers de plateformes et programmes nationaux avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux importants comme les Nations Unies.
7. Il est crucial que les mécanismes de reddition des comptes dans les projets financés par le Groupe de la Banque mondiale restent robustes et efficaces au moment où l'organisation accroît ses interventions dans ces environnements plus difficiles. Nous rappelons le rôle important que le Panel d'inspection de la Banque mondiale ainsi que le conseiller-médiateur pour l'application des directives d'IFC et de la MIGA jouent dans la consolidation des résultats sur le plan du développement.
8. Le secteur privé tient une place essentielle dans la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie. Nous saluons le rôle que joue le Groupe de la Banque mondiale, notamment IFC et la MIGA, en continuant de fournir des services de conseil en amont, de faciliter et d'accroître les investissements, et de créer des marchés en collaborant avec tous les clients, quoiqu'en privilégiant les pays IDA et les États en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence. Nous soutenons les efforts déployés par ces institutions pour favoriser les solutions émanant du secteur privé tout en optimisant les résultats sur le plan du développement, notamment au moyen de la stratégie attendue de la MIGA. Nous encourageons IFC et la MIGA à continuer de se montrer proactifs et d'innover pour accroître les investissements du secteur privé et soutenir l'entrepreneuriat, notamment les petites et moyennes entreprises (PME).
9. Nous avons conscience du rôle essentiel que joue l'IDA, le fonds du Groupe de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, en aidant la communauté mondiale à s'attaquer aux obstacles les plus importants au développement. Nous nous réjouissons de la très bonne exécution du train de mesures d'IDA 18 et demandons que les enseignements tirés de ce processus soient appliqués à IDA 19. Avec ses thèmes particuliers et domaines transversaux, IDA 19 apparaît globalement comme un programme ambitieux. Une reconstitution réussie des ressources d'IDA 19, grâce notamment au solide appui des anciens et des nouveaux bailleurs de fonds, devrait permettre d'obtenir les résultats escomptés. Nous demandons à l'IDA de continuer à œuvrer pour obtenir de bons résultats sur le terrain grâce à ses principaux mécanismes de financement et à ses guichets spéciaux. Nous nous réjouissons aussi de l'approbation en mai 2019 par le FMI de l'accroissement d'un tiers des financements concessionnels en faveur des pays à faible revenu, qui dote l'institution de moyens supplémentaires pour aider ses membres les plus pauvres et les plus vulnérables.
10. La parité entre les hommes et les femmes est une priorité du Groupe de la Banque mondiale et nous trouvons encourageante la mise en œuvre de la stratégie de l'organisation en la matière, qu'accompagnent les engagements liés à l'IDA et à l'augmentation de capital. Pour l'avenir, il sera important de renforcer la mise en œuvre de cette stratégie. Nous nous félicitons aussi de l'orientation plus marquée du FMI vers les questions de parité hommes-femmes, notamment dans ses interventions au niveau des pays.

11. Nous saluons les progrès accomplis dans l'exécution du train de mesures relatif à l'augmentation de capital de la BIRD et d'IFC ainsi que des engagements au titre de la Vision d'avenir consistant à i) collaborer avec tous les clients, ii) assumer le rôle de chef de file dans la mise en œuvre du programme d'action sur les biens publics mondiaux, iii) créer des marchés et iv) améliorer continuellement le modèle fonctionnel et opérationnel. La BIRD devrait continuer de collaborer avec les clients de toutes les catégories de revenu, en destinant cependant des financements complémentaires en priorité aux pays situés au-dessous du niveau de revenu à partir duquel commence la discussion d'un reclassement (*Graduation Discussion Income*), conformément aux engagements pris dans le programme sur le capital. Le Groupe de la Banque mondiale est mieux placé que n'importe quelle autre organisation pour répondre aux problèmes de développement dans le monde et nous encourageons l'institution à aider à mettre en place des plateformes nationales qui permettront d'utiliser plus judicieusement les ressources consacrées au développement et de tirer parti des solutions qu'offre le secteur privé. Nous appelons à intensifier la collaboration avec les clients pour avancer sur les problématiques mondiales identifiées dans le programme sur le capital, à savoir la gestion des crises et des questions de fragilité, de conflit et de violence, le changement climatique, la parité hommes-femmes, le savoir et les activités de mobilisation ainsi que l'intégration régionale. D'autres enjeux particuliers concernent la sécurité énergétique, la biodiversité, les flux financiers illicites et les pandémies. Le Groupe de la Banque mondiale a eu des concertations sur un bon nombre de ces questions lors de la dernière Assemblée générale des Nations Unies. L'institution devrait aussi poursuivre la mise en œuvre de son Plan d'action sur le changement climatique.
12. Nous attendons avec intérêt l'adoption des résolutions relatives au capital d'IFC d'ici à mars 2020 et appelons à poursuivre le processus de souscription et de paiement relatif à l'augmentation de capital de la BIRD en cours depuis le 2 octobre 2018.
13. Nous accueillons favorablement le document intitulé *IDA Voting Rights Review: Report to Governors* et endossons la proposition d'examen qu'il contient, notamment les principes directeurs et la portée de cet examen des droits de vote. Nous demandons au Conseil d'administration de l'IDA de conduire cet exercice et d'en rendre compte aux Gouverneurs d'ici aux Assemblées annuelles de 2020. Il devra indiquer aussi la date butoir fixée pour la fin des discussions.
14. Le prochain examen de la répartition du capital aura lieu en 2020. L'examen de la répartition du capital est l'occasion de revoir la représentation des actionnaires suivant la formule dynamique fixée et conformément aux principes de répartition du capital.
15. Nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à collaborer avec les membres pour poser les bases d'une transition dynamique et harmonieuse vers le *London Interbank Offered Rate (LIBOR)*, en préservant l'intégrité du modèle financier du Groupe tout en appliquant les principes d'équité et de transparence.
16. Nous remercions Mme Christine Lagarde pour l'excellent travail accompli au cours des huit dernières années à la direction générale du FMI. Nous félicitons par la même occasion Mme Kristalina Georgieva pour sa sélection au poste de directrice générale du FMI.
17. La prochaine réunion du Comité du développement se tiendra à Washington le 18 avril 2020.